

DÉCLARATION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE DE LA FÉDÉRATION FO DE LA DÉFENSE

du 2 juin 2021

La commission exécutive, réunie le 2 juin 2021, rappelle l'attachement indéfectible de la fédération au statut général de la fonction publique et aux statuts particuliers.

La commission exécutive revendique l'abandon de la réforme de l'assurance chômage, réforme injuste et inopportune. Elle dénonce l'obstination du gouvernement à imposer cette réforme qui ne vise qu'à réaliser des économies sur les droits des demandeurs d'emploi.

La commission exécutive de la fédération soutient l'action de la confédération qui a engagé une requête en annulation et un recours en référé-suspension devant le conseil d'Etat.

La commission exécutive revendique l'abandon définitif de la réforme des retraites et non un simple report après les prochaines échéances électorales.

La commission exécutive rappelle l'opposition sans réserve de la fédération à tout nouveau recul de l'âge de départ à la retraite que ce soit par le biais d'un âge légal, d'un âge du taux plein, pivot ou d'équilibre ou par l'allongement de la durée de cotisation.

La commission exécutive exprime la farouche détermination de la fédération à défendre un système de retraite par répartition et son opposition au projet de régime universel par points.

La commission exécutive exige l'abrogation de la loi de Transformation de la Fonction Publique et réaffirme la détermination de la fédération à défendre les effectifs de la fonction publique. En ce sens, elle revendique l'arrêt des suppressions de postes afin de permettre aux agents de remplir au mieux leurs missions. Enfin, la commission exécutive exige l'augmentation du point d'indice et le rattrapage de perte de pouvoir d'achat des agents publics.

La commission exécutive réaffirme la volonté de la fédération de tout mettre en œuvre afin de défendre les intérêts matériels et moraux des agents, y compris par la grève.

Paris, le 2 juin 2021

